

les ouvriers auraient à verser pour bénéficier de l'assurance-maladie. Sur ce point, je dirai au ministre que la maladie cause déjà des frais aux ouvriers, et que le coût est beaucoup plus élevé pour un particulier que pour un groupe. La maladie peut rendre une personne invalide pendant des années, et, ce qui est pis encore, un ouvrier peut, faute de soins, perdre la vie et laisser sa famille dans le besoin, n'ayant pas disposé des ressources nécessaires pour se faire soigner à temps. J'engage donc le ministre à songer aux familles dont le chef est malade ou a perdu la vie faute d'avoir bénéficié assez tôt de soins médicaux. Je demande au ministre, ainsi qu'aux autres membres du cabinet, d'examiner l'opportunité de faire entrer l'assurance-chômage dans le cadre d'un plan plus général de sécurité sociale.

Le ministre a cité il y a quelques instants un chiffre impressionnant; il a dit, si je ne me trompe, que trois millions de personnes bénéficieraient de l'assurance-chômage. J'ai été très heureuse de l'apprendre. Toutefois, plusieurs catégories de travailleurs ne peuvent être assurés contre le chômage. Bien des gens travaillent pour leur propre compte. Ils n'ont aucune protection contre le risque du chômage ni contre celui, plus grave encore, de la maladie.

On a parlé de la Nouvelle-Zélande où j'ai eu l'avantage de passer quatre mois il y a quelques années. J'y ai constaté qu'on avait transformé le régime d'assurance-chômage en un plan de sécurité sociale. Il est vrai que ce plan est contributif mais où peut-on obtenir quelque chose sans argent? L'assurance collective coûte moins cher que l'assurance individuelle et, une fois assurée la protection contre la maladie, presque toutes les situations critiques se trouvent prévues. Je rappelle au ministre que nous sommes beaucoup plus en mesure que la Nouvelle-Zélande d'assurer cette protection, puisque nos ressources naturelles sont beaucoup plus abondantes.

J'ai été étonnée d'apprendre que la Nouvelle-Zélande ne possédait pas de pétrole, pas de métaux, peu de bois d'œuvre, guère de houille. Ses ressources économiques sont strictement limitées. L'agriculture est à la base de son économie et on vient à peine d'y commencer l'établissement d'industries secondaires de sorte que le régime de sécurité sociale a été fondé sur la citoyenneté au lieu de s'appliquer à de faibles groupements industriels, comme c'est le cas ici pour l'assurance-chômage. Au Canada, il y a tellement d'ouvriers et d'agriculteurs que nous devrions établir notre régime de sécurité sociale en fonction de la citoyenneté plutôt que des groupements

industriels, comme la Grande-Bretagne a tenté de le faire au début. Surtout en ces jours où le coût de la vie grimpe si rapidement, où il est si difficile, même avec son salaire, de maintenir une famille, de bien vêtir ses enfants et de les nourrir, je supplie le ministre et son Gouvernement de bien étudier l'opportunité d'instituer une assurance-maladie car il est vraiment tragique de constater qu'en cas de maladie l'assurance-chômage n'est plus versée, de sorte que la famille souffre et de la maladie et du chômage.

L'hon. M. MITCHELL: J'ai souvent entendu parler aujourd'hui du programme politique adopté par les libéraux en 1919.

Mme STRUM: Aimeriez-vous le voir?

L'hon. M. MITCHELL: Certainement. Voulez-vous me le passer?

Mme STRUM: Oui, il est temps que vous le relisiez.

L'hon. M. MITCHELL: Je puis sans crainte remonter avec mon honorable amie, dans le domaine politique, jusqu'en 1919. Un parti politique peut fort bien, même celui de la C.C.F., dire qu'il socialisera ceci et cela, quand il arrivera au pouvoir, mais s'il donne l'impression qu'il peut accomplir tout cela en vingt-quatre heures, il se trompe lui-même et berne la population.

Mme STRUM: Nous n'avons jamais dit cela.

M. McKAY: Vous ne l'avez pas fait en vingt ans.

M. FRASER: Vous avez manqué à vos promesses.

L'hon. M. MITCHELL: Mon honorable ami de Vancouver-Est a, j'en suis sûr, lu Engels et Marx et il sait qu'Engels avait comme but ultime un état socialiste. J'estime que, depuis 1919, dans les domaines fédéral, provincial et municipal, le Canada a réalisé plus de progrès social que jamais dans son histoire. Soyons de bon compte. Ne nous en attribuons pas tout le mérite. Nous avons fait notre part. Les Saints du dernier jour qui croient avoir trouvé réponse à tout, ne veulent pas reconnaître le mérite de leurs prédécesseurs.

Je me souviens d'avoir lu, lorsque j'étais jeune homme, après la première Grande Guerre, comment ils avaient posé les fondements d'un projet d'hospitalisation en Saskatchewan. Ils l'appelaient, je crois, le projet du médecin municipal. De nos jours, nous avons vu surgir les indemnités aux travailleurs accidentés, les retraites de vieillesse, de vastes projets bénévoles d'hospitalisation au sein des